



DEVE, DJS, DVD, DCPA

Le 02 juin, pour se faire entendre

TOUS EN GRÈVE

REVENDEICATIONS GÉNÉRALES

- La **création d'un nouveau grade terminant à l'indice brut 690** pour tous les Adjoints-Techniques de la ville de Paris et les Préposés.
- Le **maintien de la rémunération à 100%** lors des arrêts maladie et la suppression du jour de carence.
- Une **revalorisation immédiate et significative du point d'indice** pour l'ensemble des agents es territoriaux, en portant sa valeur à 6 €.
- **Participation de l'employeur aux frais de repas des agents.**
- Cycle de travail de **32h par semaine**

REVENDEICATIONS DJS

- La création d'un nouveau grade terminant à l'indice brut 690 pour tous les Adjoints-Techniques de la ville de Paris et les Préposés.
- Le passage en catégorie B de 94 ATPF qui ne le sont toujours pas malgré le fait qu'ils soient issus du même concours que les TSO.
- Titularisation de tous les contractuels EAPS-terrestres de la DJS.
- Prime de dimanche réévaluer à 103 euros (code 608).
- Un protocole d'organisation du travail pour tous ceux qui fréquentent l'établissement.
- Pour les PSV, mise en place d'une prime de 150 euros pour les ESP sur leurs semaines de référence.
- Passage en Chef d'Exploitation pour les RTAS.
- Augmentation de 104 euros de l'IFSE scolaire pour les EAPS Terrestres et les ESP.
- Les agents du PRES demandent à vérifier leur déroulement de carrière et leurs missions.
- Suppression des créneaux autonomes.
- Retrait des dates et lieux de naissances figurant sur toutes les copies des cartes professionnelles affichées dans les établissements.
- Comblement de postes d'EAPS aquatiques pour pallier les manques d'effectifs.
- Reconnaissance de la spécificité de l'encadrement APA par une prime de 200 Euros.
- 1h de préparation supplémentaire par créneau APA/handisport encadré.
- Augmentation du temps de PPG à 2h30.

REVENDEICATIONS DEVE

- Reconnaissance de la sujétion 4 de la pénibilité pour les Jardiniers et les ATEE, les forestiers et les bucherons.
- Augmentation de la prime d'inhumation.
- Intégration des TSO DEVE dans le corps de la maîtrise.
- Pour les agents administratifs du funéraire de la DEVE, reclassement en catégorie B.

REVENDEICATIONS DVD ET DCPA

- Prime itinérance pour les préposés de la Brigade Volante.
- Evolution des préposés chefs d'équipe en catégorie B.
- Prime de caisse majorée à 15 euros et précision sur le rôle du responsable de caisse.
- Absence de fiche métier pour les préposés.
- Absence de chef de parc à Pouchet nuit.
- Prime de conduite forfaitaire à hauteur de 150 Euros mensuel pour la DVD et la DCPA.
- Augmentation de la sujétion particulière, pour la pénibilité du travail, (port de charge, marteau piqueur, poussières, bruit, risques corporels), pour la DVD et la DCPA.
- Revalorisation de 50% des astreintes et permanences, pour la DVD et la DCPA.
- Prime d'objectifs avec une part fixe de 200 Euros mensuel.
- Rétablissement des concours DVD et la DCPA.
- Prime de panier.
- Remboursement des amendes à 100%.
- Stages de récupération de points pendant les heures de travail.

Un rassemblement aura lieu ce jour afin de montrer notre détermination.
Hôtel de Ville - 09h00